

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NEGOCIATION ET
D'INTERPRETATION (CPPNI) DE LA CONVENTION COLLECTIVE
NATIONALE DES CABINETS OU ENTREPRISES DE GÉOMÈTRES-EXPERTS,
GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES PHOTOGRAMMETRES, EXPERTS-FONCIERS
IDCC2543**

Représentants des salariés
CFTC, FO, Syntpau CFDT

Représentants des employeurs
UNGE, FENIGS, CSNGT

Coprésidence de la CPPNI
CSNGT (Collège employeur)
CFTC (Collège salarié)

Secrétariat de la CPPNI
Délégué général de l'APGTP

**RELÈVE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE
NÉGOCIATION ET D'INTERPRÉTATION (CPPNI) IDCC2543 DU MERCREDI 18
JUN 2026**

Présentiel APGTP 54 boulevard Richard Lenoir / Distanciel

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NEGOCIATION ET
D'INTERPRETATION (CPPNI) DE LA CONVENTION COLLECTIVE
NATIONALE DES CABINETS OU ENTREPRISES DE GÉOMÈTRES-EXPERTS,
GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES PHOTOGRAMMETRES, EXPERTS-FONCIERS
IDCC2543**

TABLE DES MATIÈRES

1.	APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR	3
2.	ELECTION DE LA COPRESIDENCE / REPARTITION DU NOMBRE DE SIEGES.....	3
3.	PROJET D'ACCORD DE REVISION DE L'ARTICLE 4.7 DE LA CCN RELATIF A L'INSERTION DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP	3
4.	DEPLOIEMENT DE L'ACCORD SANTE SECURITE AU TRAVAIL.....	4
3.1	Modifications réglementaires.....	4
3.2	Fiches reflexes complémentaires.....	4
5.	ARTICLE L2231-5 - CODE DU TRAVAIL.....	4
6.	AJOUTER UNE COLONNE DANS LE TABLEAU DU SUIVI DES ACCORDS SIGNES SOUMIS A EXTENSION : DATE DE DEMANDE D'EXTENSION A LA DGT.....	4
7.	QUESTIONS DIVERSES.....	4
7.1	Drive partagé des négociateurs.....	4
7.2	Courrier APEC du 10 juin relatif à la détermination des bénéficiaires du régime de prévoyance obligatoire des cadres et assimilés.	5
7.3	Accords d'entreprise.....	5
8.	ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL DE LA CPPNI DU 8 JUILLET 2026.....	5
9.	ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL DE LA CPPNI DU 2 SEPTEMBRE 2026.....	5

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NEGOCIATION ET
D'INTERPRETATION (CPPNI) DE LA CONVENTION COLLECTIVE
NATIONALE DES CABINETS OU ENTREPRISES DE GÉOMÈTRES-EXPERTS,
GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES PHOTOGRAMMETRES, EXPERTS-FONCIERS
IDCC2543**

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

DÉCISION

Les partenaires sociaux modifient l'ordonnancement de l'ordre du jour et passe les points initialement 4 et 5 en points 2 et 3.

2. ÉLECTION DE LA COPRÉSIDENTENCE / RÉPARTITION DU NOMBRE DE SIÈGES

L'UNGE et FENIGS prennent en compte la publication de l'arrêté du 19 mai au JO du 5 juin et demandent l'élection de la Coprésidence et une nouvelle répartition des sièges au sein des commissions L'UNGE et FENIGS ne proposent pas de candidat à la Coprésidence.

La CSNGT considère que la Coprésidence a été valablement élue. La CSNGT rappelle qu'un accord a été signé le 29 mai dernier en cours d'extension sur la répartition des sièges dans les commissions. La CSNGT veut attendre l'issue du cheminement d'extension de cet accord.

Pour la CFTC, FO et le Synatpau il n'y a pas de sujet, la Coprésidence est déjà élue.

La CFTC et FO attendent la fin du cheminement d'extension de l'accord du 29 mai dernier et prendront connaissance de la proposition d'accord de l'UNGE et de FENIGS.

Pour le Synatpau, 2 sièges minimum pour chaque organisation syndicale et patronale auquel s'ajoute une répartition des sièges sur la représentativité de 2026.

DÉCISION

Le sujet sera revu à la lumière de la procédure d'extension de l'accord du 29 mai 2026 relatif à la répartition des sièges dans les commissions

3. PROJET D'ACCORD DE REVISION DE L'ARTICLE 4.7 DE LA CCN RELATIF A L'INSERTION DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

DÉCISION

Les partenaires sociaux continueront les négociations à compter de l'article 15.2 de l'accord lors de la CPPNI du 8 juillet 2026.

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NEGOCIATION ET
D'INTERPRETATION (CPPNI) DE LA CONVENTION COLLECTIVE
NATIONALE DES CABINETS OU ENTREPRISES DE GÉOMÈTRES-EXPERTS,
GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES PHOTOGRAMMETRES, EXPERTS-FONCIERS
IDCC2543**

4. DÉPLOIEMENT DE L'ACCORD SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

3.1 Modifications réglementaires

DÉCISION

Les partenaires sociaux valident la prise en charge par l'APGTP à raison d'une journée de deux représentants par organisations syndicales dédiées à la relecture réglementaire des éléments du kit pédagogique.

3.2 Fiches réflexes complémentaires

- Drone
- Télétravail
- Environnement d'intervention
- BDESE
- Droit de retrait
- Interventions ferroviaires
- Risques psychosociaux
- Risques d'agression ou de vol

DÉCISION

Les partenaires sociaux valident la réalisation de ces fiches réflexes complémentaires.

5. ARTICLE L2231-5 - CODE DU TRAVAIL

DÉCISION

Rappel :

12.1.3.3. Extension et publication

Le secrétariat du paritarisme, par délégation de l'organisation signataire la plus diligente, a en charge de procéder à toutes formalités administratives, notamment en vue de l'extension et le dépôt des accords auprès de l'administration du travail.

6. AJOUTER UNE COLONNE DANS LE TABLEAU DU SUIVI DES ACCORDS SIGNÉS SOUMIS À EXTENSION : DATE DE DEMANDE D'EXTENSION À LA DGT.

DÉCISION

Le tableau de suivi des accords est complété de la date de notification à la DGT.

7. QUESTIONS DIVERSES

7.1 Drive partagé des négociateurs

DÉCISION

Les partenaires sociaux disposeront d'un drive contenant les archives de la branche avec en priorité l'année 2026 et un déploiement complet pour septembre.

**COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NEGOCIATION ET
D'INTERPRETATION (CPPNI) DE LA CONVENTION COLLECTIVE
NATIONALE DES CABINETS OU ENTREPRISES DE GÉOMÈTRES-EXPERTS,
GÉOMÈTRES TOPOGRAPHES PHOTOGRAMMETRES, EXPERTS-FONCIERS
IDCC2543**

7.2 *Courrier APEC du 10 juin relatif à la détermination des bénéficiaires du régime de prévoyance obligatoire des cadres et assimilés.*

DÉCISION

La CPPNI mandate le secrétariat de l'association paritaire pour prendre contact avec l'APEC et organiser une visioconférence lors de la CPPNI de septembre.

7.3 *Accords d'entreprise*

- AGEIS
- GEOPLUS

DÉCISION

La CPPNI mandate le secrétariat pour proposer une trame de rapport à soumettre aux partenaires sociaux pour la CPPNI de septembre.

8. ORDRE DU JOUR PRÉVISIONNEL DE LA CPPNI DU 8 JUILLET 2026

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

ACCORD DE REVISION DE L'ARTICLE 4.7 DE LA CCN RELATIF A L'INSERTION DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

DÉPLOIEMENT DE L'ACCORD SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Intervention des prestataires

RÉFLEXION SUR LES TRAVAUX DE LA GRILLE DE CLASSIFICATION

QUESTIONS DIVERSES

9. ORDRE DU JOUR PRÉVISIONNEL DE LA CPPNI DU 2 SEPTEMBRE 2026

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

ACCORD DE REVISION DES ARTICLES 12.4.2.1 ET 12.4.2.2

COURRIER APEC DU 10 JUIN RELATIF A LA DÉTERMINATION DES BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME DE PRÉVOYANCE OBLIGATOIRE DES CADRES ET ASSIMILÉS.

QUESTIONS DIVERSES

CSNGT
Coprésident de la CPPNI Geo

CFTC
Coprésident de la CPPNI Geo